|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** | | |
| Circulaire administrative  **CACE/1147** | | Le 24 juin 2025 |
|  | | |
|  | | |
| **Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R et aux établissements universitaires participant aux travaux de la Commission d'études 3 des radiocommunications** | | |
|  | | |
| Objet: | **Commission d'études 3 des radiocommunications (Propagation des ondes radioélectriques)**  **– Proposition d'adoption par correspondance de trois projets de Recommandation UIT-R révisée** | |
|  |
|  |
|  | | |

À sa réunion tenue le 6 juin 2025, la Commission d'études 3 des radiocommunications a décidé de demander l'adoption de trois projets de Recommandation UIT-R révisée conformément au § A2.6.2.2.3 de la Résolution UIT-R 1-9 (Procédure d'adoption par une commission d'études par correspondance). Les titres et résumés des projets de Recommandation figurent dans l'Annexe de la présente lettre.

La période d'examen durera deux mois, jusqu'au 24 août 2025. Si, au cours de cette période, aucun État Membre ne soulève d'objection, la procédure d'approbation par voie de consultation, prévue au § A2.6.2.3 de la Résolution UIT-R 1-9 sera engagée.

Un État Membre qui soulève une objection au sujet de l'adoption d'un projet de Recommandation est prié d'informer le Directeur et la Présidence de la commission d'études des raisons de cette objection.

Toute organisation membre de l'UIT ayant connaissance d'un brevet détenu en son sein ou par d'autres organismes, et susceptible de se rapporter complètement ou en partie à des éléments d'un ou des projets de Recommandation mentionnés dans la présente lettre, est priée de transmettre lesdites informations au Secrétariat dans les meilleurs délais. La politique commune en matière de brevets de l'UIT-T/UIT-R/ISO et de la CEI est disponible à l'adresse [http://www.itu.int/en/ITU-T/ipr/Pages/policy.aspx](https://www.itu.int/fr/ITU-T/ipr/Pages/policy.aspx).

Mario Maniewicz  
Directeur

**Annexe**: Titres et résumés des projets de Recommandation

**Documents**: 3/29(Rév.1), 3/48(Rév.2), 49(Rév.1)

Ces documents sont disponibles en format électronique à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/md/R23-SG03-C/en>

Annexe  
  
Titres et résumés des projets de Recommandation

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.526-15 Document 3/29(Rév.1)

Propagation par diffraction

1) Étant donné que dans une révision associée de la Recommandation UIT-R P.368-9, il est proposé de remplacer dans la version anglaise les références à «GRWAVE» par «LFMFSmoothEarth», il est proposé dans ce projet de révision de remplacer également, dans la version anglaise de la Recommandation UIT-R P.526-15, les références à «GRWAVE» par «LFMSmoothEarth». De plus, plusieurs fautes de grammaire et d'orthographe ont été corrigées dans la version anglaise.

2) Une précision est ajoutée à la fin du § 3.2.

3) Un nouveau § 4.6, intitulé «Méthode pour un trajet oblique général Terre-espace», est ajouté.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.311-18 Document 3/48(Rév.2)

Acquisition, présentation et analyse des données dans les études  
relatives à la propagation des ondes radioélectriques

Le projet de révision de la Recommandation UIT-R P.311-18 a pour objet d'ajouter:

• la Partie XII;

• les Tableaux I-15, XI-2 et XII-1.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.1144-12 Document 3/49(Rév.1)

Lignes directrices relatives à l'application des méthodes numériques  
utilisées dans les méthodes de prévision de la propagation de la Commission d'études 3 des radiocommunications

Dans ce document, il est proposé de supprimer les Tableaux 1 et 2 qui sont désormais disponibles sur les pages web de la Commission d'études 3.

Le titre de la Recommandation est remplacé par «Lignes directrices relatives à l'application des méthodes numériques utilisées dans les méthodes de propagation de la Commission d'études 3 des radiocommunications» pour tenir compte des données restantes.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_